



p.3

UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ NATIONALE ET DE «GÉNÉRATION !»

L'ALGÉRIE DÉCIDE
**LES MEMBRES DE RACHAD ET DU MAK
SOUS LE COUP DE LA LOI
ANTI-TERRORISTE**



© Photo : D.R

Les militants et sympathisants de Rachad et du MAK sont avertis qu'ils sont sous le coup de l'arsenal législatif anti-terroriste et risquent des poursuites judiciaires pour leur appartenance à une organisation terroriste, après l'inscription de ces deux mouvements sur la liste des organisations terroristes. **p.2**

STATUTS DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION :
«La tutelle examinera toutes les propositions» **p.3**

PRODUCTION D'ACIER



Pourquoi faut-il accélérer l'exploitation de Ghar-Djebilet ? **p.4**



LES VICTIMES ONT FAIT FACE AUX PIRES SÉVICES, ALLANT DU VIOL À LA VIOLENCE PAR ARMES BLANCHES

UN ACTE BARBARE ET INHUMAIN ! **p.3**

Alger

La course électorale sera lancée aujourd'hui

La campagne électorale pour les législatives du 12 juin débutera aujourd'hui, 3 mois après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN) par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui avait appelé à des élections anticipées, exhortant les jeunes à participer en force à ce rendez-vous.

ASF

Près de 60 projets innovants en cours d'examen et de financement par l'ASF

Une soixantaine de projets innovants sont en cours d'examen et de financement par l'Algeria Startup Fund (ASF) qui a commencé en janvier dernier à s'acquitter efficacement de ses missions, a indiqué mardi à Alger M. Ahmed Haftari, Directeur général de ce fonds.



Ministère de la Santé-CAPC

Signature d'un accord-cadre de partenariat

Un accord-cadre de partenariat a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Santé, et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), afin d'améliorer le service public dans le domaine de la santé, conclu entre le directeur général des services de santé au ministère de la Santé, Ilyes Rahal et le président de la Commission de la santé à la CAPC, Kamel Soultani.

L'Algérie décide

Les membres de Rachad et du MAK sous le coup de la loi anti-terroriste

Les militants et sympathisants de Rachad et du MAK sont avertis qu'ils sont sous le coup de l'arsenal législatif anti-terroriste et risquent des poursuites judiciaires pour leur appartenance à une organisation terroriste, après l'inscription de ces deux mouvements sur la liste des organisations terroristes.

C'était prévisible : l'Algérie a classé Rachad et le MAK sur la liste des organisations terroristes. Elles seront donc traitées comme telles ainsi que leurs soutiens et tous ceux qui leur expriment, y compris dans les médias, une quelconque forme de sympathie ou d'appui. C'est sur la base des actes hostiles et subversifs commis par ces mouvements pour déstabiliser le pays et attenter à sa sécurité, que la décision a été prise par le Haut Conseil de Sécurité (HCS) au cours de sa réunion périodique, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, tenue mardi 18 mai 2021. Depuis plusieurs mois, les observateurs avaient noté l'activisme des réseaux de la mouvance de l'ex-FIS regroupés au sein de l'organisation Rachad et des réseaux du MAK, qui cherchaient à partir de l'étranger où ils sont installés, à faire sortir le Hirk de sa démarche pacifique et à l'amener à une escalade dans la provocation. Dans son édition du mois de mai, la revue El Djeïch avait fustigé ces deux mouvements «qui s'allient aux ennemis de l'Algérie pour attenter à sa sécurité et à sa stabilité, en recrutant des mercenaires, entraînant des traîtres et en les préparant à exécuter des opérations terroristes à l'intérieur du territoire national pour tuer des Algériens et détruire la Patrie». La revue avait souligné que le MAK, sans le citer, «ne représente guère la région de Kabylie, laquelle a donné naissance à des héros ayant défendu et porté l'Algérie dans le cœur et sont tombés au champ d'honneur, à l'image de Cheikh El Haddad, El Mokrani, Fatma N'soumer, Amirouche et Abane Ramdane, ainsi que des milliers de martyrs issus de cette région qui ont sacrifié leur vie pour que l'Algérie vive unie». El Djeïch a rappelé que depuis des années, les traîtres du MAK «n'ont cessé de rendre visite à l'entité sioniste usurpatrice, non pas à des fins de tourisme ou pour prier dans les Lieux Saints d'El Qods, mais pour se tenir devant le Mur



Le Président Tebboune avait affirmé que l'Etat serait intransigeant face à ces dérapages qui sortent du cadre de la démocratie et des droits de l'Homme. (Photo: D.R)

des Lamentations, verser des larmes et solliciter au passage le secours et supplier les ennemis pour qu'ils les aident à établir leur République platonicienne imaginaire». Le 25 avril dernier, un communiqué du ministère de la Défense nationale dévoilait une dangereuse conspiration ciblant l'Algérie, fomentée par le mouve-

ment séparatiste «MAK». «Dans la poursuite des investigations sécuritaires relatives à l'opération menée, la fin du mois de mars 2021, par les services de sécurité relevant du MDN, ayant permis le démantèlement d'une cellule criminelle composée de partisans du mouvement séparatiste "MAK", impliqués dans la plani-

fication d'attentats et d'actes criminels lors des marches et des rassemblements populaires dans plusieurs régions du pays, en sus de la saisie d'armes de guerre et d'explosifs destinés à l'exécution de ses plans criminels, une dangereuse conspiration ciblant le pays, fomentée par ledit mouvement a été dévoilée», indiquait la même source. «En effet, les graves aveux donnés par l'ex-membre du mouvement subversif "MAK", le dénommé H. Nouredine, aux services de sécurité, ont révélé l'existence d'un plan criminel perfide visant à perpétrer ces attentats dans leurs campagnes subversives et implorer l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays», avait précisé le MDN, ajoutant que «ce plan a levé le voile sur l'implication de plusieurs membres du mouvement séparatiste "MAK", ayant bénéficié d'entraînements au combat à l'étranger avec le financement et le soutien de pays étrangers». Au début du mois d'avril, le Haut Conseil de Sécurité s'était déjà penché sur les actes subversifs et les graves dérapages émanant de ces deux mouvements, qui exploitaient les marches hebdomadaires. A ce propos, le président de la République avait affirmé que l'Etat serait intransigeant face à ces dérapages, qui sortent du cadre de la démocratie et des droits de l'Homme, donnant instruction pour l'application immédiate et rigoureuse de la loi en vue de mettre terme à ces activités non innocentes et à ces dépassements sans précédent, notamment à l'égard des institutions et symboles de l'Etat, et qui tentent d'entraver le processus démocratique et développemental en Algérie.

Lakhdar A.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com



REPÈRE

Préservation de la sécurité du pays

L'ANP aux premiers rangs

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période du 11 au 18 mai, plusieurs opérations dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la criminalité, la contrebande et l'émigration clandestine, témoignant de «l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier mercredi. Ainsi, «dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, le 6 mai 2021 à Djebel Echaoun, commune de Derag, wilaya de Médéa, ayant permis l'élimination d'un terroriste et la récupération d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, l'opération d'identification a permis d'établir qu'il s'agit du criminel Boursas Okba, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans le pays, des détachements de l'ANP et des services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières «ont arrêté au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, deux narcotrafiants et saisi 8 quintaux et 56,41 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc», alors que des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, dix-neuf autres narcotrafiants et saisi 24.487 comprimés psychotropes dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires». Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont arrêté à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar, Djannet et In Amenas, 147 individus et saisi 18 véhicules, 165 groupes électrogènes, 151 marteaux-piqueurs, 7 détecteurs de métaux, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illécite, ainsi que 920 sacs de mélange d'or brut et de pierres», tandis que «trois autres individus ont été arrêtés et 18 fusils de chasse ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tébessa et Batna». De même, les Gardes-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 14.699 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar», ajoute le bilan.

R.N.

Les victimes ont fait face aux pires sévices, allant du viol à la violence par armes blanches

Un acte barbare et inhumain !

L'Agression, sauvage, des enseignantes à Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême-Sud du pays, dans la nuit de lundi à mardi que d'aucuns ont qualifié d'acte barbare et inhumain qui a suscité une grande vague d'indignation, interpelle les consciences.

L'Etat doit sévir pour que plus jamais de tels actes ne se reproduisent. D'autant que cet acte n'est pas le premier. Puisque, à Hassi Messaoud, dans la nuit du 12 au 13 juillet 2001, après le prêche d'un imam, plusieurs centaines d'hommes avaient débarqué, armés, chez des femmes vivant seules dans le bidonville d'El Haïcha, leur faisant subir les pires sévices, les poignardant, les torturant, les violentant.

Un crime impuni qui encourage la récidive.

Alors que plusieurs structures syndicales ont exprimé leur solidarité à ces enseignantes violentées à l'arme blanche et violées, le parquet d'Adrar a annoncé, hier mercredi, l'arrestation de deux suspects, identifiés par les victimes. « L'enquête préliminaire est toujours en cours », a-t-il af-



■ Les neuf enseignantes ont été admises à l'hôpital et placées sous contrôle médical suite à l'agression physique à l'arme blanche. (Photo : D.R)

firmé dans un communiqué. « Nous appelons les autorités locales, la direction de l'éducation à protéger les jeunes enseignantes qui se sont déplacées au fin fond de l'Algérie pour enseigner et accomplir ce travail si noble », a réagi avant-hier mardi, Meziane Meriane, le coordinateur national du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) sur sa page Facebook. Dénonçant un acte ignoble. « Des enseignantes agressées et violées à Bordj Badji Mokhtar dans leurs logements de fonction. Deux d'entre elles, ont été poi-

gnardées et se trouvent à l'hôpital, sachant que cet acte n'est pas le premier. Nous suivons avec une attention particulière cet acte ignoble », a-t-il écrit. Pour sa part, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Sate) a appelé, avant-hier mardi, les enseignants de Bordj Badji Mokhtar à se mobiliser en faveur de leurs collègues agressées et suppliciées. Dans un communiqué, le syndicat a appelé les enseignants en fonction dans cette localité de l'extrême-Sud algérien à une grève des cours, à quitter les lieux et à boycotter l'encadrement de tous

les examens jusqu'à ce que la lumière soit faite sur cette sinistre affaire, et que ses auteurs soient arrêtés et jetés en prison.

De son côté la Coordination des syndicats autonomes de l'Éducation, qui avait déjà initié en début du mois une grève de trois jours, a appelé, dans la soirée d'avant-hier mardi au boycott des travaux de fin d'année pour dénoncer ce qu'elle qualifie de situation critique que vivent les travailleurs et les fonctionnaires de l'Éducation. La Coordination, qui compte pas moins de 13 syndicats, a également annoncé sa décision de boycotter l'Administration scolaire, une action qui sera appuyée le 26 mai par une journée de protestation nationale. « Au terme de cette journée, sera également tranchée définitivement l'option d'un éventuel boycott des examens de fin d'année ».

Un groupe d'individus s'était, pour rappel, introduit, dans la nuit de lundi à mardi, dans un logement de fonction qu'occupait neuf enseignantes de l'école primaire à Bordj Badji Mokhtar. L'agression, sauvage, a eu lieu vers deux heures du matin dans la nuit du 17 au 18 mai 2021.

Les auteurs, munis d'armes blanches, sont restés sur les lieux, près de deux heures avant de déléster les victimes de leur argent et objets personnels, dont des téléphones portables, puis prendre la fuite.

Les enseignantes, au nombre de neuf, ont été admises à l'hôpital et placées sous contrôle médical, dont deux dans un état grave, suite à l'agression physique à l'arme blanche.

Rabah Mokhtari

■ Djerad réitère le refus de l'Etat de recourir à l'endettement extérieur

Une question de souveraineté nationale et de «génération !»

Lors de la célébration du 65^{ème} anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai 1956) à l'Université d'Alger 3 «Ibrahim Sultan Cheibout», hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a assuré, pour la énième fois, que l'Algérie n'a pas besoin de l'aide du Fonds monétaire international (FMI) pour sortir de la crise financière ou plutôt monétaire qu'elle traverse depuis des mois. Ce n'est pas nouveau. L'Algérie refuse, depuis des mois, l'alternative ou l'option du recours à l'endettement extérieur, malgré la pression financière qui pèse sur le pays et la hausse des déficits publics. Pour éviter d'aller vers le cofinancement international des projets stratégiques, le Gouvernement s'efforçait, toutefois, de trouver des solutions dont la traque intensive des crimes financiers et l'éradication de la bureaucratie. Deux obstacles empêchent l'émergence des nouvelles compétences, considérées comme la clé du changement et de sortie de crise. Pour atteindre ces objectifs efficacement, M. Djerad a appelé «la nouvelle génération d'étudiants à se mettre au diapason du développement, à

travers la maîtrise des langues étrangères et œuvrer pour la protection de la souveraineté». Il place un grand espoir en la nouvelle génération qui aspire, selon lui, plus de confiance estimant, à ce propos, que «les étudiants sont la locomotive et ils ne doivent pas être dirigés», mais «soutenus et guidés». «Nous respectons les idées. Il faut qu'il y ait un débat fort au sein de l'Université pour faire ressortir la place fondamentale de celle-ci ainsi que son rôle dans la promotion du savoir et l'ouverture sur les sciences et les défis scientifiques, outre sa contribution à l'édification du pays à tous les niveaux y compris culturel et économique», a-t-il ajouté, évoquant le contexte particulier et difficile que vit le pays depuis plus d'une année à cause de la double crise sanitaire et économique. Pour surmonter cette période, le chef du Gouvernement a affirmé, en s'adressant aux étudiants présents, que «nous devons protéger la souveraineté nationale, que l'étudiant doit comprendre que nous devons préserver et protéger notre souveraineté afin que nos décisions demeurent entre nos mains, et que

nous puissions éviter ce qui s'est produit dans certains pays qui se sont effondrés et à qui l'on impose, aujourd'hui, voire même le régime politique».

Il a appelé à l'accélération des réformes et de la transition numérique et énergétique pour relever les énormes défis de la reconstruction économique et sociale du pays, sans recourir à l'aide internationale, faisant référence aux services des Institutions de Bretton Woods. Il a affirmé, à ce sujet, qu'aucun plan d'aide du FMI n'est envisagé par l'Algérie qui mise sur ses compétences et potentialités locales pour surmonter cette épreuve.

Le dinar algérien est en baisse continue depuis plusieurs mois, il s'est effondré sur fonds de la crise sanitaire et économique qui sévit depuis plus d'une année. Pour Djerad, l'Algérie peut s'en sortir seule de cette crise monétaire, sans l'aide du FMI, estimant qu'«après la pandémie du Coronavirus, l'une des priorités de l'Algérie est de maintenir l'équilibre économique et social».

Samira Takharboucht

PROPOSITIONS

Statuts des travailleurs de l'Éducation :

«La tutelle examinera toutes les propositions»

«Le ministère est ouvert à tous les concepts et les propositions formulées par les syndicats en vue de trouver les modalités et les mécanismes permettant la révision des statuts de manière consensuelle», a indiqué mardi un communiqué du ministère publié au terme des séances de travail bilatérales avec les sections syndicales lors des deux derniers jours. En effet, le ministre Mohamed Ouadjaout a assuré, sa disposition à examiner les propositions des syndicats de son secteur en vue de trouver les mécanismes d'une révision des statuts de «manière consensuelle».

«Le ministère n'a ménagé aucun effort pour prendre en charge les préoccupations soulevées par les partenaires sociaux dans le cadre de ses prérogatives et de la législation en vigueur par la prise d'une série de mesures, entre autres, l'installation des comités et des cellules de prise en charge des dossiers sociaux», a précisé le ministre, rappelant «la création d'une commission mobile pour s'enquérir des modalités de gestion au niveau des directions locales de l'Éducation, accompagner les responsables pour améliorer leur performance et résoudre les problèmes autant que faire se peut».

Il a également mis en avant «la prise en charge des diplômés des écoles normales supérieures, l'adoption de la promotion à titre de concours professionnels, ainsi que l'intégration des personnels recrutés dans le cadre des contrats pré-emploi et de l'insertion sociale, et l'organisation des élections de renouvellement des mandats des comités de wilaya et de la commission nationale des œuvres sociales».

De même qu'il a évoqué la prise en charge par la tutelle des diplômés des ENS, l'adoption de la promotion par voie d'examen professionnels et des listes d'habilitation aux différents grades, la prise en charge de l'insertion des contrats de pré-emploi, l'organisation d'élections de renouvellement des commissions de wilayas et de la Commission nationale des œuvres sociales (CNOS).

Le ministre s'est dit, par ailleurs, confiant en «la conscience» des partenaires sociaux, qui permettrait de parvenir à un accord garantissant la stabilité du secteur.

M. Ouadjaout n'a pas manqué de faire part de sa bonne intention de traiter les préoccupations soulevées dans un cadre légal et en fonction des ressources financières disponibles, affichant sa détermination à poursuivre le dialogue avec les partenaires sans distinction ni exclusion aucune. La rencontre du premier jour a regroupé les membres du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation «Cnapeste», de l'Union nationale du personnel de l'éducation (Unpe) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), et du Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (Snte).

Cette rencontre intervient également dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le but d'améliorer la situation socio-professionnelle des affiliés au secteur et de réviser les statuts de l'enseignant.

Djamila S.

BRÈVE

Législatives

La course électorale est lancée

La campagne électorale pour les législatives du 12 juin débutera aujourd'hui. Les candidats sont donc, appelés à sillonner le pays et multiplier les actions pour convaincre les électeurs d'aller voter, mais surtout d'opérer le bon choix pour faire entendre leurs voix et participer à l'édification de la nouvelle Algérie.

Près de 1.500 listes de candidatures dont plus de la moitié sont présentées par des indépendants, ont été approuvées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour prendre part à ces législatives.

Durant trois semaines, les candidats à la Chambre basse du Parlement devront déployer différents modes d'action: rassemblements, meetings et rencontres de sensibilisation, pour exhorter les Algériens à voter en faveur du candidat de leur choix.

Selon le dernier numéro du Journal officiel paru le 16 mars 2021 et sur ordonnance du président de la République, il a été décidé de réduire le nombre de sièges au niveau de la Chambre Basse du Parlement de 462 à 407 sièges, soit 55 de moins. Les dix wilayas nouvellement créées auront droit, elles, à trois (3) sièges chacune au sein de l'APN.

La compétition politique s'annonce très rude eu égard à la kyrielle de listes partisanes et surtout celles dites indépendantes. Les militants attendent la venue des chefs de leurs partis respectifs pour donner un coup d'accélérateur à la campagne, les indépendants, moins aiguisés à l'occasion, quant à eux auront fort à faire pour séduire, convaincre et réduire de l'avance des candidats des formations politiques.

R.N.

Production d'acier

Pourquoi faut-il accélérer l'exploitation de Ghar-Djebilet ?

Lors de la tenue du dernier Conseil des ministres le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'entame de l'exploitation effective de la mine fer de Ghar-Djebilet dans les plus brefs délais. Si le chef de l'Etat insiste sur l'accélération du projet d'exploitation de la mine de Ghar-Djebilet c'est qu'il a des raisons pour le faire.

Ces trois dernières années les capacités de production d'acier du pays a été multipliée par cinq. La récente entrée en production du complexe sidérurgique de Bellara, avec une capacité de 2,5 millions de tonnes d'acier, ajouté a celle de Tosyali à Bethioua avec 2,25 millions de tonnes, porte la capacité nationale de production d'acier à près de 5 millions de tonnes par an. A cette quantité il faudrait rajouter une moyenne de 800.000 autres tonnes produites par le complexe d'El Hadjar. Si ce dernier est alimenté, en partie, en minerai de fer des mines d'El-Ouenza et de Boukhadra, les complexes de Bellara et de Bethioua, par contre, doivent importer leurs minerais pour fonctionner. Au bas mot, ce sont pas moins de 9 millions de tonnes de minerais de fer que ces usines importent de l'étranger pour produire 5 millions de tonnes d'acier annuellement. La reprise de l'économie mondiale depuis la fin de l'année 2020 a fait bondir le prix du minerai de fer à 185 dollars la tonne en ce mois de mai 2021. Le prix de l'acier s'est lui aussi envolé. Il avoisine actuellement les 700 dollars la tonne. Un prix qui arrange les sidérurgistes algériens, qui ont investis en force les marchés extérieurs ces dernières années. Ainsi, Tosyali compte exporter 700 millions de dollars de produits sidérurgiques en 2021 tandis qu'El Hadjar table sur 220 000 tonnes à commercialiser à l'étranger. De son côté, le complexe de Bellara s'est engagé à placer 300.000 tonnes de ses produits sur les marchés extérieurs. Si ces prévisions seraient réalisées, l'Algérie exporterait près de 1 milliard de dollars de produits sidérurgiques en 2021. Ce qui constitue une prouesse pour la diversification de l'économie nationale et les exportations hors hydrocarbures. L'acier produit en Algérie est compétitif. Les usines de Tosyali et Bellara fonctionnent au gaz naturel et à l'électricité dont les prix en Algérie figurent parmi les plus bas au monde. Le complexe d'El Hadjar, par contre, utilise le coke de charbon. Pas moins d'un demi-million de tonnes de coke est im-



■ Remplacer le Haut-Fourneau qui fonctionne au coke par un nouveau fonctionnant au gaz naturel disponible a un prix très compétitif dans le pays. (Photo : DR)

porté annuellement pour faire fonctionner le complexe. Sa privatisation au profit d'Arcelor-Mittal a eu des incidences négatives avec la fermeture de la cokerie en 2009. Cette fermeture a rendue le complexe dépendant des importations de coke. Après la renationalisation d'El Hadjar en 2013, le Gouvernement décide de lancer un Plan de redressement et d'investissement de 700 millions de dollars. Il aurait été plus rentable pour le complexe de remplacer le Haut-Fourneau qui fonctionne au coke par un nouveau fonctionnant au gaz naturel disponible a un prix très compé-

noises constituée de CWE, MCC et Heyday Solar, pour le lancement du projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet. Ce mémorandum d'entente d'un montant de deux milliards de dollars vise la création d'une joint-venture (51% pour l'Algérie et 49% pour la partie chinoise) chargé d'exploiter la future mine. Les mines de Ghar-Djebilet et Mecheri Abdelaziz renferment des réserves s'élevant à 3,5 milliards de tonnes. Le rêve d'exploiter cette richesse remonte aux années soixante-dix. Mais deux difficultés majeures ont empêchées la réalisation de

électrique pour sécuriser les besoins futurs de la mine. Concernant l'eau, les services de l'hydraulique de la wilaya doivent avoir une idée précise sur la disponibilité de cette ressource vitale pour le projet. L'autre problème majeur, le phosphore. Pour que le minerai de fer de Ghar-Djebilet soit exploitable industriellement, la réduction du taux de phosphore qu'il contient est inévitable.

A première vue, la solution a été trouvée pour résoudre ce problème. Et là aussi, il faudrait faire des choix. Faut-il traiter le phosphore sur place, c'est-à-dire à Ghar-Djebilet ou expédier le minerai tel qu'il est au Nord du pays. Et dans le second cas, les usines sidérurgiques doivent s'équiper pour traiter le phosphore avant l'utilisation du minerai. Mais en raison de l'importance des réserves de minerais de fer de la région de Tindouf (3,5 milliards de tonnes) la rentabilité de ce projet exige que la réduction d'une partie du minerai soit faite sur place, à partir du moment où le gaz naturel serait disponible. Enfin, il y a le problème de l'éloignement. La réalisation d'une ligne de chemin de fer longue de mille kilomètres pour relier la mine à Béchar prendra beaucoup de temps. Mais en attendant cette ligne, le transport du minerai pourrait se faire à l'aide de grands camions jusqu'à Béchar pour être ensuite transporté par voie ferrée. L'utilisation du gaz naturel comme carburant pour les camions permettrait de réduire les coûts de transport.

Ghar-Djebilet est considéré comme étant un projet stratégique. Ces retombées socio-économiques sur la région de Tindouf et sur l'économie nationale sont importantes. Entamer le plan de réalisation de ce projet devient une urgence.

Nadji C.

FACTURE D'IMPORTATION

Produits agricoles et graines

Possibilité de réduire à 15% la facture d'importation

« L'Algérie vise à réduire la facture d'importation des produits agricoles et des graines à 15% après la réussite de la saison moisson-battage », a fait savoir avant-hier à Constantine le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani. Présidant une rencontre régionale avec les cadres du secteur de l'agriculture, au niveau du siège de la wilaya, M. Hemdani a précisé que la feuille de route élaborée par la tutelle « vise à réduire la facture d'importation des produits agricoles qui sont produits localement, à l'instar des tomates industrielles et des pommes de terre et des graines de pomme de terre (-50%) ».

Cette feuille de route, ajoute le ministre, dépend de l'augmentation de la production et de la mobilisation des cadres du secteur et de tous les responsables et acteurs, y compris les techniciens, les administrateurs et les professionnels, en sus du recours à l'irrigation de complément.

A ce titre, M. Hemdani a estimé que la campagne moisson-battage durant cette saison « est un défi qui nécessite de mobiliser toutes les ressources et les moyens, de fournir des facilitations et d'organiser étroitement l'opération à travers le recensement et l'identification des points de collecte et la sensibilisation des producteurs à la nécessité de garantir une collecte efficace du produit ». Le ministre a également fait état de la consécration d'une galerie verte pour l'orge, afin de « garantir la récolte efficace de ce type de graines », d'éviter les longues files d'attente et de fournir ce produit comme alternative à l'aliment de bétail. Bien que la saison agricole actuelle ait connu plusieurs difficultés en raison de la pandémie de Corona, d'un manque en ressources hydriques et de la rareté des pluies, l'Etat a accompagné et encouragé les agriculteurs, notamment en matière d'irrigation complémentaire, d'autant qu'aucune crise ou interruption dans l'approvisionnement en produits agricoles n'ont eu lieu, a rappelé le ministre.

M. Hemdani a affirmé, en outre, que le ministère de tutelle s'attellera à accompagner la campagne moisson-battage de cette saison en vue d'éviter de répéter les erreurs enregistrées en la matière lors des saisons précédentes.

Au titre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a visité une ferme privée dans la région de Baaraouia dans la commune d'El Khroub et une ferme-pilote dans la région de Bounouara dans la commune de Ouled Rahmoune.

A l'occasion, il a donné des instructions aux propriétaires de ces exploitations agricoles quant à « la nécessité d'adhérer à la démarche de l'Etat visant à encourager la production locale des produits agricoles et des semences ». Par ailleurs, M. Hemdani a indiqué que la feuille de route propre au secteur de l'Agriculture a donné ses fruits et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à concrétiser la sécurité alimentaire, à renoncer à l'importation des produits agricoles essentiels et à développer les filières agricoles stratégiques.

Manel Z.

“ A la fin du mois de mars de l'année en cours un accord a été signé entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et un consortium d'entreprises chinoises constituée de CWE, MCC et Heyday Solar, pour le lancement du projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet. Ce mémorandum d'entente d'un montant de deux milliards de dollars vise la création d'une joint-venture (51% pour l'Algérie et 49% pour la partie chinoise) chargé d'exploiter la future mine. Les mines de Ghar-Djebilet et Mecheri Abdelaziz renferment des réserves s'élevant à 3,5 milliards de tonnes. ”

titif dans le pays. Mais ceci est une autre histoire. Seulement, El-Hadjar a un avantage, celui d'être approvisionné en minerais de fer à partir d'El Ouenza et Boukhadra. Mais ces deux mines, dont la production dépassait les deux millions de tonnes jusqu'à la fin des années 90, arrivent difficilement à atteindre le million de tonne annuellement.

D'où l'urgence d'exploiter de nouvelles mines de fer pour répondre aux besoins sans cesse croissants des usines sidérurgiques.

Ghar-Djebilet, un projet qui traîne A la fin du mois de mars de l'année en cours un accord a été signé entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et un consortium d'entreprises chi-

ce rêve ; la présence d'un taux élevé de phosphore dans le minerai et l'éloignement. Tindouf est distante de 1.400 kilomètres du port de Ghazaouet. La réalisation de ce projet s'avère assez complexe. En premier lieu, il y a l'eau et l'énergie. La mine aurait besoins d'importante quantité d'eau et d'énergie pour pouvoir démarrer. Pour l'énergie, les deux partenaires, algériens et chinois tablent sur l'énergie solaire. Mais pour sécuriser l'alimentation en énergie électrique il est important d'utiliser également le gaz naturel. Et là aussi, il y a des possibilités. En 2019, Sonatrach a fait une découverte de gaz naturel dans le bassin de Tindouf. L'évaluation de cette découverte permettrait d'alimenter une centrale

INFO EXPRESS

Dhalaa (Oum El-Bouaghi)

Un jeune homme se donne la mort

Un jeune homme répondant aux initiales de T.H, âgé de 34 ans a été découvert samedi dernier (15/5/2021), à 18h10, gisant au sol sans vie, devant un poteau électrique de haute tension, à proximité du stade communal de la ville de Dhalaa, située à 70 kilomètres à l'Est de la wilaya de Oum El Bouaghi. Selon la cellule de de communication de la Protection civile, la victime s'est suicidée en escaladant un poteau électrique, et du coup, il a reçu une décharge électrique due sans doute aux fils dénudés, lui causant des brûlures au niveau de son corps, et c'est le drame. Le corps du cadavre a été évacué vers la polyclinique de la même ville. En parallèle, une enquête a été diligentée par les services compétents pour élucider les raisons et les circonstances exactes de cet acte irréparable.

A.Remache

Mostaganem

Décès du moudjahid Hamou Senoussa

Le moudjahid Hamou Senoussa, un des déclencheurs de la glorieuse Guerre de libération nationale dans la région de la Dahra, est décédé lundi soir dans la commune de Benabdelmalek Ramdane (Mostaganem) à l'âge de 91 ans et inhumé mardi au cimetière de cette collectivité locale, a-t-on appris mardi auprès de la direction des moudjahidine et ayants droit. Né en 1930 dans la commune de Sidi Belattar (wilaya de Mostaganem), le défunt fut membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) et fut emprisonné par le colonisateur français de 1954 jusque décembre 1960, selon les données du service du patrimoine historique et culturel. Le chercheur spécialiste en histoire locale, Hadj Becheikh, a précisé à l'APS que le moudjahid Hamou Senoussa fut un des membres du groupe ayant mené les premières opérations contre le colonisateur la nuit du 1er novembre 1954 dans la Dahra dans la wilaya de Mostaganem. Il fut arrêté par l'armée coloniale, torturé et emprisonné. Le corps du défunt moudjahid a été inhumé mardi en début d'après-midi (prière du Dohr) au cimetière de la commune de Benabdelmalek Ramdane.

Agence

Mostaganem

Un adolescent meurt noyé dans un étang à Oued El Kheir

Un adolescent a trouvé la mort, noyé dans une retenue d'eau, ce lundi après-midi, dans la wilaya de Mostaganem. C'est ce qu'indique la direction de la Protection civile de la même wilaya dans un communiqué rendu public. Le drame a été enregistré vers 17h00, précise la même source. Terrible fût ce lundi. La wilaya de Mostaganem a enregistré en effet une énième mort par noyade.



La victime est un adolescent de 16 ans dont le corps sans vie a été repêché par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Aïn Tedlès vers 17h00, a rapporté un communiqué de ce corps constitué, dans un communiqué. « Ce jour-là, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Aïn Tedlès

sont intervenus pour le repêchage d'un garçon noyé dans une retenue d'eau qui servait pour l'irrigation des cultures maraichères, située au niveau de la zone de Béni Yfrène relevant de la commune de Oued El Kheir, indique en effet la direction de la Protection civile de la wilaya dans son communiqué. Il va sans dire que la terrible nou-

velle a endeuillé toute la région. La population locale ne pouvait que compatir avec la famille du défunt. Par ailleurs, une enquête a été tout de suite ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de ladite commune pour lever le voile sur ce drame ayant endeuillé toute une famille.

N.Malik

Madjid Brahmi, 1^{er} élève martyr à Béjaïa en 1956 à porter la fièvre de la liberté



Il s'appelle Madjid Brahmi. Il n'avait que 15 ans lorsque l'armée coloniale l'a brûlé vif dans l'incendie de sa maison familiale, localisée à Boubberka dans la région de Toudja, à 35 km à l'Ouest de Béjaïa. Il a été victime, d'une opération militaire punitive, infligée collectivement à tous les habitants du Hameau, accusés de soutenir la Révolution et de cacher des moudjahidine dans leurs abris. (Photo > D. R.)

Eau : la poursuite de la distribution durant plusieurs mois tributaire de la disponibilité des ressources



Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a assuré, mardi à Alger, que l'approvisionnement en eau potable à Alger se poursuivra selon le programme arrêté le 7 avril dernier, précisant que le maintien de ce programme durant plusieurs mois demeure cependant tributaire de la disponibilité des ressources en eau. (Photo > D. R.)

Start-ups : L'innovation, un moyen pour relever le défi du développement durable

Les participants à une conférence régionale sur les startups ont plaidé lundi à Ghardaïa pour l'exploitation de la technologie et de l'innovation comme moyen pour relever le défi du développement durable dans le pays notamment dans les régions du Sud. Intervenant à l'ouverture de cette conférence régionale des Startups dédiée aux wilayas du Sud du pays, dénommée «Ghardaïa Disrupt», des membres du Gouvernement ont mis en exergue l'importance de l'implication de l'ensemble des acteurs et partenaires du développement pour la démocratisation de l'utilisation de la technologie digitale et de l'innovation dans la création de la richesse et la réduction de la dépendance de l'étranger en matière de maintenance, de pièces de rechange et autres outils. «L'objectif étant, à travers l'encouragement à l'utilisation de la technologie digitale et l'innovation, d'enrichir les services à forte valeur ajoutée pour les startups et de susciter un impact positif

pour relever le défi du développement durable, avec la participation de tout le monde, chacun dans son secteur», a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Oualid. Le ministre a exhorté les participants à cette rencontre, particulièrement les jeunes, à avoir confiance en leurs compétences et en leur potentiel mais aussi à veiller à s'inscrire dans tous les efforts de développement menés à l'échelle nationale. Il a rappelé, à ce titre, que «l'accompagnement des projets innovants des jeunes figure parmi les priorités du programme d'action du Gouvernement pour la création de richesse et d'emplois», ajoutant que «l'appui des startups constitue l'un des supports pour la relance d'un nouveau modèle économique durable reposant sur la nouvelle technologie et l'économie du savoir». Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, de son côté, que l'organi-

sation de ces conférences régionales des startups montre «l'attention accordée par l'Etat aux entreprises émergentes et innovantes», estimant que «l'innovation est la seule issue pour bâtir une économie moderne basée sur les capacités scientifiques et les compétences des jeunes». «Le secteur de l'énergie accompagne les startups et les entreprises émergentes pour la création d'emplois et la réduction de la dépendance des recettes des hydrocarbures», a-t-il ajouté, avant de souligner que «les richesses de l'Algérie ne sont plus souterraines, mais sur la terre de notre pays, à travers un potentiel humain compétent et compétitif». Pour sa part, le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Mohamed Bengrina a relevé que «le pays a besoin des compétences et de l'innovation, seuls moteurs pour le développement économique dans toutes les régions du monde».

Agence

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

La Katibat «Okba Ibn Nafaa» décapitée

L'émir de cette organisation et quatre «djihadistes» dont deux Algériens abattus

Les forces de sécurité tunisiennes ont réussi à mettre hors d'état de nuire un groupe de terroriste composé de cinq djihadistes, dont l'émir de l'organisation criminelle dite «Katibat Okba Ibn Nafaa». Parmi les terroristes éliminés se trouvent deux Algériens activement recherchés par les forces de sécurité algériennes.

Selon M. Houssein Edine Djebabli, porte-parole de la direction générale de la garde nationale tunisienne, «l'opération militaire qui a été menée avec succès sur les hauteurs de la ville de Kasserine à proximité de la frontière algérienne, a permis l'élimination de ce groupe et la récupération d'un arsenal de guerre et des documents subversifs. Selon des sources qui restent à confirmer, l'opération militaire a été menée par les forces combinées conjointement avec l'unité de la Garde nationale de Bir Bouregba. Ces forces de sécurité ont été renforcées par des unités militaires terrestres et aériennes du ministère de la Défense nationale, ont indiqué les mêmes sources. Toujours et selon des sources qui restent à confirmer, le groupe des terroristes éliminés ont été identifiés, il s'agit de l'émir de ladite «Katibat Okba Ibn Nafaa», en l'occurrence l'Algérien Abdelbaki Ben Ahmed Ben Ammar Bouzaine, alias Abou Ahmed el Annabi. Ce dernier a succédé au précédent Bey Ghakrouf, ex-émir de nationalité algérienne, lui aussi abattu le 2 septembre 2019 au niveau de la localité de Hidra, dans le gouvernorat de Kasserine. L'émir abattu Abdelbaki Ben Ahmed Ben Ammar Bouzaine, alias Abou Ahmed el Annabi a rejoint les groupes armés terroriste en 2014. Le Secon terroriste algérien éliminé dans cette opération militaire n'est autre que le sanguinaire Sassi Ben Jilani Salouba alias Ammi Aïssa. Ce dernier est né en 1960, il a rejoint



le maquis également en 2014. Selon certaines sources généralement bien informées, Sassi Ben Jilani Salouba, alias Ammi Aïssa, a occupé le poste de trésorier de la brigade terroriste affiliée à Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Ce dernier est également recherché par les forces de sécurité algériennes. Les trois autres terroristes tunisiens mis hors d'état de nuire sont : Badr Eddine Ben Mohamed Jemai Ben Salah Ounissi alias Walid. Ce dernier a rejoint les groupes armés en 2018, il est seulement âgé de 25 ans. Taleb Ben Mohamed Ben Abderrahmane Yahyaoui alias Abou Jasser : Ce terroriste tunisien né en 1982 au gouvernorat du Kef a rejoint la brigade Okba Ibn Nafaa en

2014. Enfin, le dernier terroriste répond au nom de Tarek Ben Mohamed Ben Sahraoui Sellimi, alias Abou Youssef Sahraoui. Il est né en 1986 au gouvernorat du Kef. Il a rejoint la brigade Okba Ibn Nafaa en 2013. L'élimination de ce groupe terroriste a été accueilli avec un grand soulagement par les habitants de la région et par les autorités Tunisiennes. Le Premier ministre tunisien a même rendu visite au siège de à l'unité de la Garde nationale de Bir Bouregba, où il a félicité les membres des forces de sécurité qui avaient participé à cette opération antiterroriste. Dans une allocution, le Premier ministre tunisien a indiqué, je cite : « La Tunisie restera grâce à vous un

havre de paix, car le terrorisme n'a pas de place dans ce pays ». L'information portant la mise hors d'état de nuire de ce groupe terroriste a fait la « Une » de la presse tunisienne. La population et les autorités se félicitent et encouragent les forces de sécurité à continuer la lutte antiterroriste dans le pays. Certes, l'opération militaire a permis à éliminer un groupe de criminel qui ne sévira plus. Néanmoins, cela ne veut pas dire que le terrorisme a été éradiqué en Tunisie ou ailleurs. En plus des opérations militaires, l'élimination définitive ne pourrait ce faire que si ce fléau est éradiqué à partir de ses origines.

Abderrahmane Hakkar

Des bases militaires et des navires de guerre sionistes frappés par des missiles de la résistance palestinienne

Les brigades d'al-Qassam ont annoncé, mardi 18 mai, dans un communiqué, avoir pilonné la base stratégique de Mishmar-Hanegev, au nord du désert du Néguev, et la base militaire de Taslim, au sud des territoires occupés. La liste des cibles « offshore » abattues par la Résistance palestinienne s'allonge : les ports Ashkelon, Eilat, les gazoducs Ashkelon-Eilat et Ashdod-Eilat, des raffineries, le site gazier Tamar ayant été visé par un drone piégé sous-marin. Après ces frappes la Résistance qui s'en prend aux navires de guerre israéliens. Selon toute vraisemblance le champ de bataille s'étend aux mers. En riposte à une attaque israélienne contre une voiture à Gaza qui a entraîné la mort en martyr d'au moins trois personnes, la Résistance israélienne a repris les attaques au missile contre les villes au peuplement sioniste, dont Beersheba. Dans un communiqué, les brigades Gassam ont annoncé avoir commencé des attaques d'envergure contre les territoires occupés. Des dizaines de missiles ont été tirés sur Ashdod, Ashkelon et Beersheba, indique le communiqué de la Résistance palestinienne cité par des médias iraniens et palestiniens. Les brigades Qods ont également fait part d'une attaque aux roquettes contre Ashdod, attaque au cours de laquelle au moins 8 israéliens ont été blessés, de l'aveu des sources israéliennes. La Résistance palestinienne a également annoncé avoir frappé au missile un navire de guerre israélien au large de Gaza. Pour sa part, l'armée du régime sioniste a essayé de minimiser

l'importance de cette attaque, et dire qu'une embarcation a été frappée au missile mais n'a pas été endommagé. Les brigades Qassam ont souligné une attaque au missile contre la base militaire israélienne de Kissoufim qui y a provoqué un incendie. Deux autres bases militaires israéliennes, « Mars et Irez », ont été frappées par obus de mortier de la Résistance palestinienne, sans oublier la base aérienne Hatzetim au Néguev qui a été la cible d'une attaque aux roquettes de la Résistance palestinienne, toujours selon le communiqué des Brigades Qassam. Dans le même temps, les brigades Al-Nasser Salah al-Din, l'aile militaire du Comité de résistance populaire a annoncé avoir frappé la base militaire israélienne de Sofa, située à l'est de Rafah. D'après les informations sionistes, Les colons israéliens habitant dans un rayon de 4 km autour de Gaza ont reçu l'ordre de prendre refuge dans des abris, tandis que les habitants de la région d'Eshkol ont été demandés de rester dans leurs refuges jusqu'à nouvel ordre, rapportent des médias sionistes. Les sirènes d'alerte ont retenti depuis lundi matin dans les territoires occupés près de Gaza, rapportent des médias israéliens, tandis que d'autres sources confirment que la sirène d'alerte a été déclenchée ce lundi près de la base militaire Karam Abou Salem. Deux colonies israéliennes, Netivot et Ofaqim, au sud de la Palestine occupée, ont été lundi matin la cible d'attaques aux missiles et roquettes de la Résistance palestinienne. Dimanche, la Résistance palesti-

nienne avait pris pour cible les villes occupées de Sdrot, Netivot et Sha'ar HaNegev, ainsi que la base aérienne de Hatsor. La Résistance palestinienne a ajouté avoir pris pour cible la base de Taslim, appartenant aux Forces terrestres israéliennes, dans le sud de la Palestine occupée. La Radio israélienne a reconnu qu'un nombre de 3.100 missiles et roquettes ont été tirés depuis la bande de Gaza au cours des 6 premiers jours de ce nouveau tour de bataille qui ont mené 70% de la population israélienne à prendre refuge dans des abris. Des médias sionistes ont signalé que le centre d'extraction de gaz naturel du régime israélien en Méditerranée avait cessé ses activités, une fois attaqué par les missiles de la Résistance palestinienne. Pour rappel, fin novembre 2020, la Résistance palestinienne avait précédemment pris pour cible des missiles Qassam, Ashkelon, Ashdod et le sud de Tel-Aviv avant de s'en prendre à une centrale électrique à Ashkelon, une véritable sortie contre les ports gaziers israéliens. Pour sa part, la chaîne Al-Jazeera a fait part de vols d'avions d'assaut et d'espionnage de l'armée israélienne au-dessus de Gaza ; plus de 60 points auraient été bombardés, selon cette source. De toute évidence les brigades Qassam ont réitéré, dans un message à l'adresse des autorités sionistes, leur détermination à riposter aux bombardements par bombardements, aux destructions par destructions, et à la terreur par la terreur.

Oki Fauzi

contribution

Elections législatives du 12 juin 2021

Résoudront-elles le divorce Etat-citoyens et la crise économique et sociale ?

Dans ce contexte, j'ai jugé, utile d'analyser les résultats des élections législatives de mai 2017 et de la nouvelle Constitution de 2020 pour se faire une idée sur les rapports Etat-citoyens en référence au taux de participation. La campagne électorale pour les élections législatives est prévue pour le 20 mai et les élections pour le 12 juin 2021, ne devant pas confondre élections législatives qui sont un mandat national où les candidats doivent soumettre leurs propositions du redressement national tant sur le plan international, au niveau interne, politique, social, économique et culturel avec les élections locales qui portent sur des projets de proximité au niveau des APC et wilayas. Aussi, les grandes questions posées par les observateurs nationaux et internationaux impartiaux, soucieux de l'avenir de l'Algérie est la suivante. Quel sera le taux de participation bien que la Constitution ne prévoit pas pour la validation un taux plancher pour son annulation. Mais le taux de participation sera un indice de la crédibilité tant interne des institutions que de la crédibilité internationale de l'Algérie. Sans oublier les tensions géostratégiques au niveau de la région, la nouvelle composante résoudra-t-elle la crise politique et surtout économique avec de vives tensions budgétaires entre 2021/2022, avec des incidences sociales et sécuritaires, l'Algérie étant une économie fondamentalement rentière, les recettes de Sonatrach représentant avec les dérivées, 97/98% des entrées de devises pour 2020/2021.

1.- Les résultats des élections législatives du 04 mai 2017 et du référendum portant révision constitutionnelle du 01 novembre 2020

Selon les données du Ministère de l'Intérieur, qui ne diffèrent pas fondamentalement des résultats définitifs du conseil constitutionnel, l'élection du 04 mai 2017 a vu 8 528 355 votants sur 23 251 503 inscrits et les candidatures, 938 listes dont 116 pour les partis politiques. 125 pour les alliances et 97 pour les indépendants avec 32,31% de femmes comme candidats. Le taux de participation global au niveau national et au sein de la communauté nationale à l'étranger s'est établi à 37,09%. Les bulletins nuls qui se sont établis à 2.098.324, représentent 24,60% rapportés sur le nombre de votants. Par rapport aux inscrits, nous avons le taux de 9,02% donc 28,07% qui ont voté pour les partis ou indépendants, donnant 71,93% des inscrits qui ne font pas confiance à la classe politique contre 64,70% en 2012. Nous avons respectivement par wilaya entre les inscrits et le taux de participation : Adrar 52,10%, Chlef 28,66% Laghouat 53,48% Oum El Bouaghi 30,24% Batna 46,27% Bejaïa 18,47% Biskra 41,44% Bêchar 41,62% Blida 43,01% Bouira 26,46% Tamanrasset 57,04% Tébessa 40,17% Tlemcen 42,85% Tيارت 42,22% Tizi-Ouzou 17,40% Alger 28,27% Djelfa 42,17% Jijel 31,10% Sétif 34,22% Saïda 42,07% Skikda 37,72% Sidi Bel-Abbès 42,02% Annaba 35,39% Guelma 38,18% Constantine 26,14% Médéa 44,66%

Comment ne pas rappeler qu'entre 1980/2014, j'ai eu l'honneur de coordonner plusieurs ouvrages pluridisciplinaires, ayant abordé les réformes politiques, sociales et économiques, fruit d'un travail collectif à la rédaction desquels ont contribué des collègues spécialistes en anthropologie, en économie et en sciences politiques des experts universités étrangères, de Constantine, Annaba Béjaïa, Tizi-Ouzou, d'Oran et d'Alger. Ces travaux sont aujourd'hui d'une brûlante actualité et qui s'inscrit en partie dans la tradition déjà bien établie des travaux de transitologie traitant des expériences des réformes structurelles des pays du Tiers Monde et de l'ex-bloc socialiste, analysant les différentes politiques élaborées et exécutées en guise de réponses aux grands défis internes et mondiaux.

Mostaganem 57,50% M'sila 43,01% Mascara 48,89% Ouargla 38,61% Oran 45,64% El Bayadh 50,54% Illizi 65,06% Bordj Bou-Arréridj 41,78% Boumerdès 27,58% El Tarf 43,26% Tindouf 62,73% Tissemsilt 82,12% El Oued 44,04% Khenchela 47,20% Souk Ahras 37,88% Tipasa 35,39% Mila 29,36% Aïn Defla 34,56% Naâma 47,17% Aïn Temouchent 45,90% Ghardaïa 45,15% Relizane 41,68%. Pour le territoire national sur inscrits 22.296.037 le taux a été de 38,25%. En prenant en compte l'émigration par zones, Zone 1, 6,76% Zone 2, 12,57% Zone 3, 25,54% Zone 4, 8,88%, pour 955.466 inscrits, le sous total a été de 10,03% et le total général sur 23.251.503 inscrits, le taux a été de 37,09%. Au niveau national, les résultats ont été les suivants pour le nombre de sièges obtenus : FLN : 164; RND : 97 ; Alliance HMS : 33 ; TAJ : 19; Les indépendants : 28 ; Nahda-Adale-Bina : 15 ; MPA : 13 ; Front El Mousakbal : 14 ; FFS : 14 ; Le Parti des Travailleurs 11 ; RCD : 9 ; ANR : 8 ; Mouvement de l'Entente Nationale 4 ; PLJ : 2 ; Parti El Karama : 3 ; Parti de la Jeunesse 2 ; Ahd 54 : 2 ; RNR : 2 ; Mouvement Infatih : 2 ; Front du Militantisme National : 2 ; FDL : 2 ; PNSD : 2 ; FNA : et pour les autres partis dont Fadjr Djadid, El Islah, Alliane Takatoul El Fath, FNJS, UFDS, Front National des Libertés, PRA, L'Alliance pour la Rassemblement National, L'Alliance Nationale pour le Développement, le Mouvement National des Travailleurs Algériens et le Mouvement des Citoyens libres chacun 1 siège. Le FLN par rapport au nombre de siège représente 35,50%, le RND 20%, l'Alliance MSP 7,14%, TAJ 4,11%, Alliance Nahda-Adala/Bina 3,25%, le FFS 3,03%, Le Front Mustaqbal 3,03%, le MPA, 2,81%, le Parti des Travailleurs 2,38%, le RCD 1,95%, l'ANR 1,73% et les indépendants 6,06%. Par rapport au nombre d'inscrits le taux baisse sensiblement pour chacun des Partis reflété par le taux de participation: Alger, 28,27%, Chlef avec 28,66%, Oum Bouaghi 30,24%, Bejaïa 18,47%, Bouira 28,27%, Jijel 31,10%, Setif, 34,22%, Sikda, 37,72%, Annaba 35,39%, Constantine 26,14%, Boumerdes, 27,58%, Mila 29,36% et Aïn Defla 34,56%. Les taux ayant dépassé les 50% ont été à Adrar, 52,10%, Laghouat 53,48%, Tamanrasset 57,04%, Mostaganem 57,50%, El Bayad 50,54%, Illizi 65,06% Tissemsilt 82,12%, et Tindouf, 62,73%. Pour la foruchette supérieure à 45% nous avons Mascara 48,89%, Oran 45,64%, (dont le FLN a obtenu 15 sièges sur 18), Khenchela 47,20% Naâma 47,17%, Aïn Témouchent 45,15% et Batna 46,27%.. Quant aux résultats de l'élection présidentielle et du référendum sur la révision constitution-

nelle, il faut le reconnaître, le taux de participation a été mitigé. Les résultats obtenus de l'élection présidentielle du 12 décembre 2020 publiés dans le journal officiel donnent pour un nombre d'électeurs inscrits sur le territoire nation : Nombre total d'électeurs inscrits : 24.464.161 -Electeurs votants sur le territoire national : 9.675.515 -Nombre total d'électeurs votants : 9.755.340 -Taux de participation sur le territoire national : 41.07% -Taux global de participation : 39.88% -Bulletins nuls : 1.244.925 -Suffrages exprimés : 8.510.415 - M.Tebboune Abdelmadjid : 4.947.523 soit 58.13% par rapport aux votants et 20,41 % par rapport aux inscrits.

Selon les résultats dévoilés par l'ANIE, le taux de participation au référendum du 01 novembre 2020 a atteint 23,72%, le vote pour le «Oui» ayant recueilli 66,80% des voix contre 33,20 des voix pour le Non. Le nombre des votants s'élève à 5.636.172, dont 45.071 inscrits résidents à l'étranger sur un total d'électeurs de 24.475.310 inscrits sur les listes électorales. Le nombre de votants par «Oui» s'élève à 3.355.518 électeurs donnant un taux de 13,71%. Bien que le référendum pour la révision de la constitution du 1er novembre 2020 s'est tenu dans un contexte national et international défavorables : maladie du président de la République, dossier de corruption des anciens responsables créant une névrose collective et une crise de confiance, épidémie du coronavirus et faiblesse du système de communication non adapté au nouveau monde. Cela démontre une fois encore le manque de confiance des citoyens, et donc la nécessité d'un aggiornamento politique d'envergure, un impératif qui vaut aussi au plan économique, si l'on veut éviter à l'Algérie de retomber à court terme sous les fourches caudines du FMI.

2.-Les défis de l'Algérie 2021/2030 : réussir la transition économique et politique en conciliant démocratie et développement

Face à cette situation, le discrédit qui frappe le système partisan et certains segments de la société civile et représentant pour la majorité d'entre eux la spécificité d'être liés à des intérêts de rente, n'est pas spécifique à l'Algérie, car la révolution mondiale des systèmes de communications produit partout l'émergence de nouveaux comportements, ce qui implique une re-composition politique et économique en faveur des réformes. Il s'agit donc d'introduire d'avantage de rigueur dans la procédure relative à la création des partis, sans pour cela verser dans l'ex-cès qu'induit inévitablement toute ap-

proche bureaucratique de la chose politique. Il est sans doute utile, voire nécessaire, de s'intéresser à la représentativité des partis avant de décider de leur avenir. En tout état de cause, il nous semble plus équitable, et plus juste politiquement, de raisonner en termes de marché électoral et de laisser, dès lors, les règles du jeu politique et le nombre d'acteurs qui s'y adonnent, se fixer de manière concurrentielle. Le rôle des pouvoirs publics consistera alors à mettre en place les garde-fous indispensables et à veiller au respect strict des lois et des règles qui régissent le fonctionnement de ce marché. Quant à la société civile, atomisée, traversée par différents courants idéologiques, force est de constater qu'elle est impotente.

La confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Alors que l'implication de la société civile dans les affaires de la cité, dont la vocation n'est pas de faire de la politique, mais de coller avec la réalité sociale des préoccupations des citoyens, est un acte éminemment civilisationnel, qui intègre les changements d'une société en pleine mutation.

L'action de la société civile n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif est assaini et si les associations qui le composent ne sont pas au service d'ambitions personnelles inavouables, et parfois douteuses. Ce constat est le résultat d'un long processus historique où pour l'Algérie, la gestion volontariste depuis l'indépendance, les enjeux de pouvoir internes, la crise économique, sociale et culturelle, et enfin les contraintes externes de plus en plus pesantes ont révélé une réalité bien amère : l'absence dramatique d'une véritable stratégie nationale d'adaptation face aux nouvelles mutations mondiales marquée par la transition numérique et énergétique avec de nouvelles recompositions du pouvoir politique, militaire et économique mondial façonnées par les nouvelles technologies (intelligence artificielle, cyber-attaques)... La conjonction de facteurs endogènes et exogènes et l'intervention massive –parfois directe et par moment insidieuse – d'acteurs internes et externes a abouti à une transition qui se traîne en longueur depuis des décennies.

Les exigences d'un État fort de sa droiture et de son droit, si elles constituent un outil vital pour la cohésion nationale et le destin de la nation, ne doivent pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. La cohésion de ces espaces et leur implication dans la gestion de leurs intérêts et de leurs territorialités respectives enclencherait alors une dynamique de complétions positives et rendrait la maîtrise des groupes plus facile pour la centralité politique nationale.

(A suivre)
Pr des universités Expert international
D' Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Jijel Apparition de physalies vénéneuses aux alentours du port de Djendjen

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel a mis en garde mardi les citoyens contre l'apparition de physalies vénéneuses ou Galère portugaise aux alentours du port de Djendjen. La direction locale de la pêche et des ressources halieutiques indique dans un communiqué de presse qu'un nombre considérable de physalies (méduses vénéneuses) a été observé dans les environs du port de Djendjen, appelant les citoyens à la vigilance et à la précaution. Selon le document, l'orientation Ouest des vents est susceptible de favoriser le déplacement des physalies vers les plages des communes d'El Kennar Nouchfi et Sidi Abdelaziz (Est de Jijel). La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel avait mis en garde, le 8 mai courant, contre l'apparition de physalies vénéneuses sur les plages de Sidi Abdelaziz et Béni Belaid. «Les couleurs de ces méduses (bleue, verte, violette, rose) peuvent inciter certains curieux à les toucher ce qui risque de provoquer d'intenses brûlures accompagnées de multiples symptômes pouvant aller chez certains sujets jusqu'à l'arrêt cardiaque», a-t-on averti. La même source a ajouté que le contact ou la piqure de physalies peuvent aussi occasionner une «perte de connaissance, une forte fièvre, une gêne respiratoire, des maux de ventre, des douleurs musculaires et des vomissements».

R.R

Les femmes de la région «Ouest» du pays comptent leurs morts Une mère de famille sauvagement assassinée par son ex-époux

Les habitants de la wilaya d'Oran et plus particulièrement les résidents du bidonville de la localité de «Kouchet El Djir», sont toujours sous le choc après l'assassinat d'une jeune maman par son ex-époux. C'est la troisième femme qui a été tuée dans la région «Ouest» du pays en l'espace de dix (10) jours, et ce après l'assassinat de deux autres femmes à Oran et à Relizane.

Selon des témoignages, le meurtrier n'était autre que l'ex-époux de la victime qui lui a tendu un piège au niveau de l'appartement vide de son frère situé dans le bidonville de «Kouchet El Djir». Les voisins ont indiqué que l'époux a demandé à son ex-femme de se rendre au niveau de l'appartement de son frère afin de lui remettre la pension alimentaire (Naffaka). Une fois sur place, une altercation aurait éclaté entre la victime et son ex-époux au sujet des enfants et la remise de la pension, ont raconté les voisins. Ces derniers ont ajouté que la dame a été battue par son mari qui l'a ligoté dans la maison où elle est restée plusieurs heures. Les mêmes voisins ont fait savoir à la presse qu'ils ont été alertés par l'ex-époux sur la disparition de son ex-femme. «Elle s'est rendue dans les magasins pour acheter les habits de l'Aïd pour les enfants mais jusqu'à présent elle n'est pas revenue», aurait indiqué l'ex-époux aux voisins et aux proches. Des recherches ont été entamées dans les rues, les hôpitaux, les bains maures pour retrouver la pauvre Saliha. Après les premières inves-



tigations, les éléments de la police judiciaire ont recueilli des informations impliquant l'époux dans la disparition de son ex-femme. Interrogé longuement par les policiers, l'ex-époux a fini par avouer son meurtre. «Elle n'a pas disparue, je l'ai tué», a fait savoir l'ex-époux aux policiers. Le meurtrier, en compagnie des forces de sécurité se sont rendus au domicile de son frère où le meurtrier a tué son ex-épouse. Selon des informations qui restent à confirmer, l'auteur du crime a tenté de découper le cadavre en morceau pour jeter le corps ailleurs. Après réflexion, il a décidé d'enterrer son ex-épouse dans le petit jardin limitrophe de l'appartement de son frère. L'information a plongé les habitants de la ville d'Oran, notamment les résidents et les voisins de la localité de «Kouchet El Djir» dans l'émoi et la consternation. Ce meurtre est le troisième en dix jours après les assassinats de deux femmes à Reli-

zane et Oran. C'est la 19^e femme assassinée depuis le début de l'année, c'est-à-dire quatre (4) mois et demi, a indiqué Réseau Wassila (Avife). Les membres de cette association qui luttent pour les droits de la femme et d'autres organisations des droits de la femme tirent la sonnette d'alarme et interpellent les hautes autorités du pays à intervenir pour stopper la violence dont fait l'objet la femme. Les dirigeants des organisations des droits de la femme et certains représentants de la société civile réclament une prise en charge effective des femmes battues et restent intransigeant sur l'abrogation du code de la famille. En somme, cet assassinat n'est pas le premier et ne sera pas le dernier, si toutefois des mesures efficaces ne sont pas prises pour éradiquer la violence contre la femme qui redevient malheureusement monnaie courante dans la société algérienne.

Moncef Redha

INFO EXPRESS

Bouira Zbarbar retrouve la sérénité et trace la voie du développement

Sévèrement touchée par le terrorisme durant la décennie noire, la commune montagneuse et enclavée de Zbarbar, située sur les hauteurs de Lakhdaria (Ouest de Bouira), retrouve peu à peu sa sérénité et le chemin vers le développement, grâce à une série de projets lancés pour améliorer les conditions de vie de la population locale. Après un exode massif enregistré durant les années 1990 à cause du climat d'insécurité et de violence qui régnait dans ses villages. Zbarbar a pu panser ses plaies plus de 20 ans après. Des attentats à la bombe, massacres de population et autres crimes abominables ont poussé les habitants de plusieurs localités à partir vers d'autres régions plus calmes. «Mais aujourd'hui, dieu merci, la majorité des habitants, qui ont quitté Zbarbar à cette époque là, est revenue avec le retour du calme et de la vie, notamment à Zouabria, Ouled Gasse, B'ssibssa, ainsi que G'dawra Hamamid», a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Bouttouche Mohamed. La roue du développement a été mise en place depuis une dizaine d'années via le lancement d'une série de projets et d'opérations pour désenclaver cette région montagneuse et la raccorder notamment aux réseaux de l'électricité, du gaz ainsi que d'eau potable.

R.R

Relizane

Les occupants du bidonville de Oued Sefaa reviennent à la charge

Les occupants des bidonvilles de la commune de Oued Sefaa, réclament leur droit à l'accès à un logement du quota des logements sociaux. Ces derniers ont exigé l'affichage des listes des bénéficiaires de logements sociaux. Ils dénoncent également les retards enregistrés dans le traitement des dossiers. «On nous a promis d'étudier nos dossiers et de reconstituer la liste dès que les constructions seront achevées, mais rien n'est encore fait pour le moment», s'indignent-ils. «Nous nous rassemblons régulièrement devant le siège de la wilaya pour inciter les responsables concernés à procéder à l'affichage des listes des futurs attributaires. Notre attente dure depuis plus de quatre années», assure un mal-logé. Selon des informations recueillies sur place, ces habitants vivent dans des bidonvilles, et dans des conditions de vie lamentable depuis quelques années, en l'absence des



commodités élémentaires. «Nous vivons un véritable calvaire, et nous occupons des logements de fortune que nous avions nous-mêmes réalisés avec nos propres moyens de bord», s'exprimeront certains plaignants, et d'ajouter : «Nos habitations manquent de conduites d'évacuation des eaux

usées, de réseau d'alimentation en eau potable, d'électricité et de sanitaires, des conditions déplorables». A ce titre, les habitants demandeurs de logements interpellent les autorités locales afin d'être relogés dans des habitations décentes.

N. Malik

Alger

De nouvelles spécialités proposées dans le domaine des technologies modernes

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Walid Yassine, a fait état, mardi à Alger, de la proposition de nouvelles spécialités dans le domaine des technologies modernes, à l'image des langages de programmation au niveau, à enseigner dans les instituts et centres de Formation et d'Enseignement professionnels pour développer et orienter les capacités des jeunes vers l'innovation.

L'introduction de telles spécialités au niveau des centres et des instituts de Formation est à même de permettre la création de nouveaux métiers comme «web développer et programmeur», a-t-il déclaré à la presse à l'occasion de la clôture de la première édition du Salon national d'innovation dans la Formation et l'Enseignement professionnels.

Concernant les 68 projets innovants présentés par des diplômés des instituts et centres de formation lors du salon, M. Walid Yassine s'est dit très admiratif des réalisations de ces jeunes, assurant que certains seront accompagnés et financés jusqu'à leur concrétisation. Premier du genre, le Salon national d'innovation dans la Formation et l'Enseignement professionnels a dévoilé un nouveau visage de la Formation professionnelle dans notre pays en mettant en lumière les capacités des jeunes à maîtriser les nouvelles technologies et à créer des projets à valeur ajoutée dans les différents secteurs.

«Nous encourageons ce genre de projets innovants et œuvrons de concert avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels à la valorisation de ces réalisations en vue de les ériger en start-up à l'avenir», a-t-il déclaré en conclusion.

R.R

Boumerdès

Élections législatives du 12 juin 2021

Ce qui a tant été redouté a fini par se produire, car les législatives prochaines, qui ont été placées sous le signe du renouveau font courir des centaines de figures de l'ancien régime. Nous savons tous que ces députés sont les politiques les plus critiqués du pays, en raison du manque d'actions, d'initiatives, ou encore des propositions au projet du peuple.

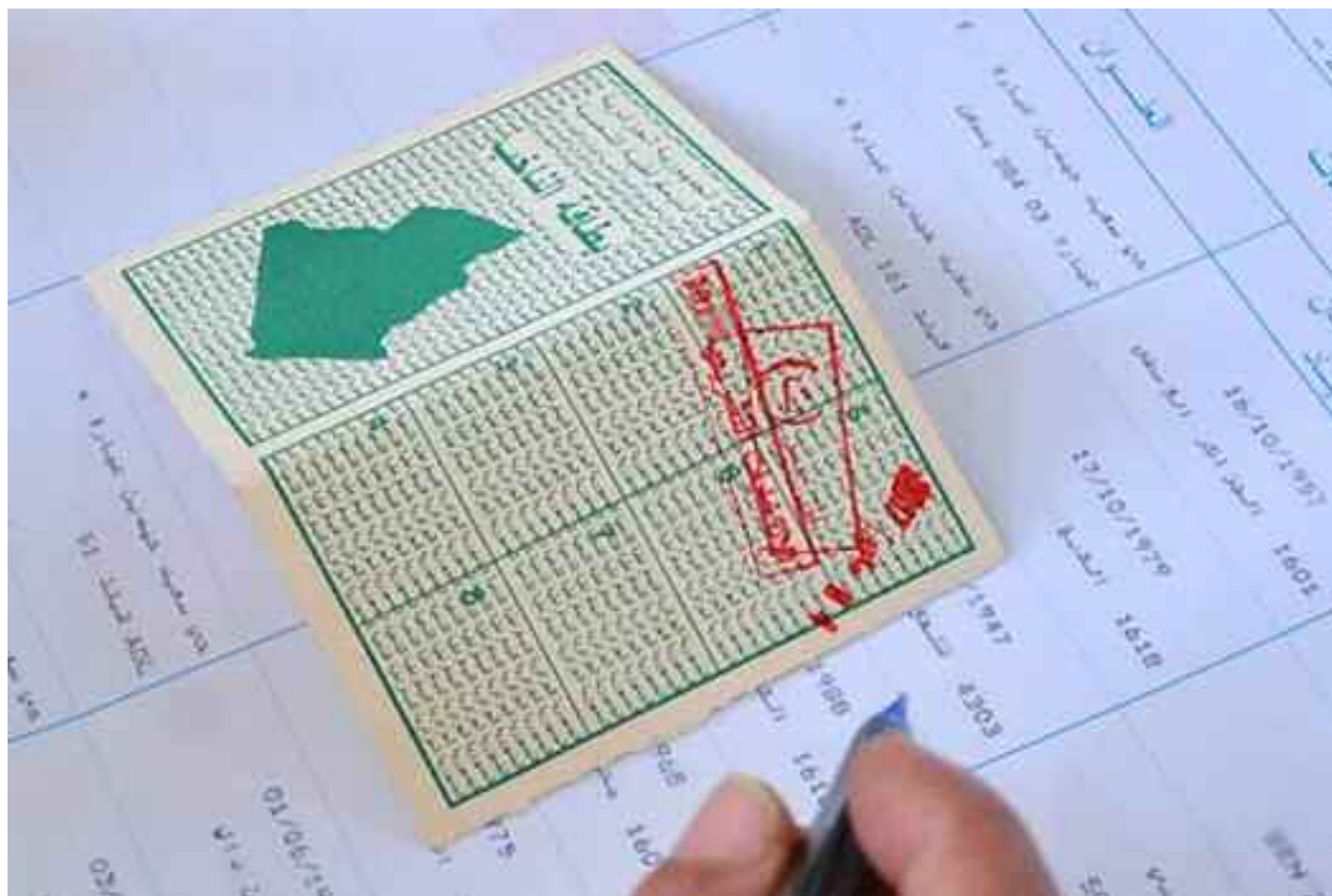
**La question qui se pose :
A quoi servent-ils ?**

Dès leur arrivée au boulevard Zighout Youcef, ces députés dont une large majorité n'a pas été élue sur la base du parcours politique, du militantisme ou de conviction, étudient et cherchent toutes les failles du système pour tenter de s'enrichir et assurer un meilleur avenir à leur progéniture.

Depuis que l'APN existe, les députés de tous bords politiques confondus n'ont jamais bloqué un projet gouvernementale ou éliminé un article qui va à l'encontre du peuple, dans la wilaya de Boumerdès, même les élus dont l'image a été ternie par des affaires de malversation veulent avoir leur place dans le futur parlement, il existe une autre catégorie de députés qui avaient été élus pour représenter le peuple, une fois arrivé à leur but, on les a plus revus, ils sont bien plus occupés à leurs affaires, et bien que désavoués par le peuple, de nombreux hommes d'affaires, des entrepreneurs vont finalement prendre part aux joutes du 12 juin prochain au niveau local, dans une conjoncture très difficile, premièrement et selon nos sources plusieurs dossiers de candidatures ont été rejetés par l'ANIE, laquelle a validé 33 listes, dont 19 de partis et 14 indépendantes. Cette instance s'est lancée depuis quelques jours dans une véritable opération de confection des listes.

A quoi sert un député ?

Chaque député, bien qu'élus dans un cadre géographique déterminé est le représentant de la nation toute entière. Dans sa circonscription, le député est à l'écoute de ses concitoyens qu'il peut recevoir et également visiter dans sa wilaya,



Quel est ce gâteau mielleux qui attire autant d'abeilles, on dirait qu'il y a à boire et à manger au niveau de l'enceinte des députés. Et dire que dans la wilaya de Boumerdès, certains ex-députés ont failli à leurs missions.

chose que l'ex-député Sid Ali Belaid avait fait au niveau de Boumerdès, un député est un parlementaire qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au travail du contrôle du Gouvernement. Le député détient des compétences diverses, il peut déposer des propositions de loi, soit en commission ou en séance publique, il peut proposer par amendement, des modifications au texte examinés et prendre la parole, il a le droit de défendre une injustice. Comment peut-on accepter une candidature d'un ex-député qui a failli à ses missions, qui n'a rien fait pendant son mandat, qu'il s'est occupé à régler ses problèmes per-

sonnels, qui a bénéficié de la rente pécuniaires de député avec avantages (logement et véhicule) sans se soucier des citoyens ? Malheureusement, ces ex-députés et ces ex-entrepreneurs sont sur les listes, d'ailleurs, il ne faut pas avoir honte de le dire, ils ne reculent devant rien ! Autant de données qui ajoutent une couche de discrédit aux futures élections déjà rejetées par le Hirak et quelques partis de l'opposition. Il est à noter que la majorité des élus APW et de nombreux ex-P/APC suspendus par le wali ou cités dans des affaires de corruption se sont également portés candidats, mais leurs dossiers ont été pour la plupart rejetés

par l'ANIE. C'est en application de l'article 200 de la nouvelle loi électorale que la décision a été prise. L'autorité nationale indépendante des élections continue de provoquer des réactions. Le député doit être très instruit, avoir fait les écoles universitaires et très riche intellectuellement, alors comment se fait-il que des ex-candidats députés ont placé leurs progéniture, leurs enfants pour les prochaines joutes électorales du 12 juin 2021 ? A ne rien comprendre : il n'ont aucune notion de ce que veut dire député, ce dernier peut avoir à remplir jusqu'à quatre rôles distincts, celui de législateur qui exige de comprendre l'esprit des lois, de planifier de nouvelles lois, d'étudier les lois proposées, d'en discuter et d'appuyer ou non leur adoption. A titre de représentant de ses électeurs, un député peut exprimer leurs inquiétudes et leurs points de vues, intervenir en leur faveur et les aider à résoudre des problèmes. Il y aussi le député élu du caucus d'un parti, il peut participer à la planification et à la mise en œuvre de la stratégie du parti de l'assemblée. Il peut aussi appuyer le caucus et les décisions prises et se spécialiser dans certains domaines. Les députés demeurent en contact permanent avec les électeurs de diverses façons, ils ont le droit d'ouvrir un bureau d'écoute au niveau de la wilaya ou de la circonscription.

Il est à noter que la majorité des élus APW et de nombreux ex-P/APC suspendus par le wali ou cités dans des affaires de corruption, se sont également portés candidats, mais leurs dossiers ont été pour la plupart rejetés par l'ANIE. C'est en application de l'article 200 de la nouvelle loi électorale que cette décision a été prise.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 C'est Canteloup
21.05 Section de recherches
23.05 Section de recherches



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 9-1-1 - Série dramatique
21.50 9-1-1 : Lone Star
22.00 9-1-1 : Lone Star
22.55 9-1-1: Lone Star



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Plus belle la vie

21.05 Inglourious Basterds

22.50 Maternité, le désert

ou la vie

23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



15.10 De toutes nos forces
20.17 Voir le jour
20.50 Elle
22.56 Greta



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

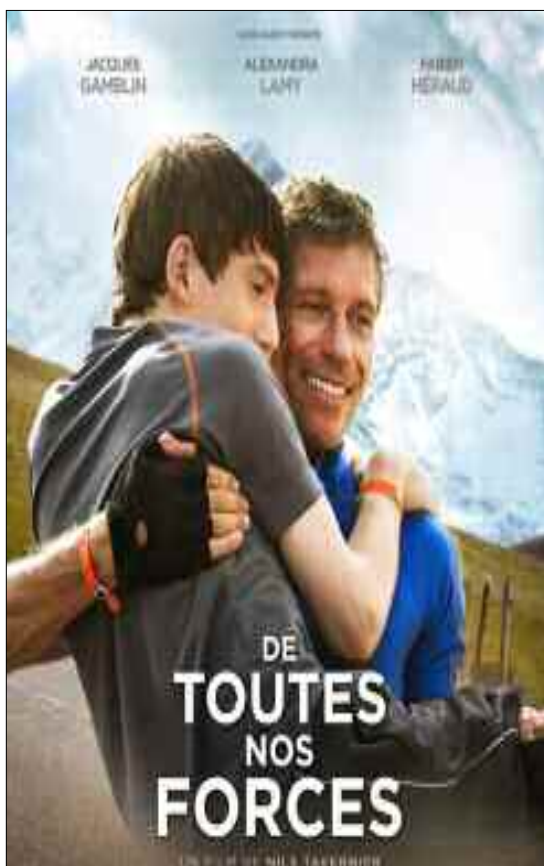


15.42 Trois jours et une vie
17.39 Présumé coupable
19.18 Paradise Beach
20.50 Lucky Day
22.25 Homefront



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula

Sélection



Ciné Premier - 15.10 De toutes nos forces

Drame de Nils Tavernier

➔ Replié sur lui-même depuis la naissance de son fils paralysé, un père va renouer avec ce dernier à l'occasion de « l'Ironman » de Nice, compétition de triathlon à laquelle ils vont participer de concert...

Ciné Premier - 22.56 Greta

Thriller de Neil Jordan

➔ Une jeune femme sympathise avec une veuve mutique, étrange et plus âgée qu'elle. Mais les intentions de cette dernière ne sont pas uniquement amicales.



Ciné Frisson - 20.50 Lucky Day

Thriller de Roger Avary

➔ L'été arrive dans une banlieue typique des classes moyennes américaines où, Jay, se retrouve embarquée dans une histoire aussi folle qu'effrayante.

PATRIMOINE DE LA RÉGION D'ADRAR

L'ASSOCIATION ASSEKLOU ORGANISE UN SALON DE LA PHOTOGRAPHIE

Plus de quinze (15) photographes prennent part à un salon de la photographie dédié au patrimoine de la région, ouvert mardi à Adrar à l'initiative de l'association «Asseklo» de promotion touristique. Cette manifestation culturelle s'assigne comme objectifs la promotion et la valorisation de pans du patrimoine matériel et immatériel des territoires du Touat, Gourara, Tidikelt et Tanezrouft, à travers la photographie, en tant que moyen de documentation culturelle, ont indiqué les organisateurs.

Organisée en clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), ce salon de trois jours se veut pour les photographes un espace d'échange de connaissances sur les techniques de la photographie et l'amélioration de leurs niveaux en prévision d'autres événements, a déclaré le président de l'association «Asseklo» Salaheddine Abdelkhalek. Dans ce cadre, Mustapha Baâlel (photographe) estime que «la photo revêt une grande importance dans la vulgarisation et la valorisation de la vie des populations, leur quotidien, et leurs traditions, repères et symboles historiques et archéologiques». Il a appelé, pour cela, à redoubler d'efforts en matière d'encouragement des associations de photographes, acteurs essentiels dans la promotion et la valorisation des atouts de développement, local et national. Cette manifestation est une bonne opportunité pour les photographes de la région qui excellent dans la présentation, via leurs photos, de la beauté sublime de la région, a fait savoir, pour sa part, Saci Bensouci (photographe) en espérant qu'elle drainera à l'avenir plus de créateurs dans l'art de la photo, de l'intérieur du pays et de l'étranger. Les œuvres exposées au salon ont été riches en thèmes divers, allant de personnalités historiques, aux sites, vestiges et destinations touristiques, en plus de montrer des facettes du patrimoine matériel et immatériel, coutumes, fêtes populaires, folklore et habit traditionnel, à la satisfaction d'un public nombreux. Saluant l'organisation de telles initiatives, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a exhorté les responsables du secteur de la Culture à ne ménager aucun effort pour accompagner et promouvoir cette manifestation.

R.C.

Costume traditionnel M'zab

Symbole d'une élégance ancestrale

Symbole d'élégance et véhiculant fièrement les coutumes et us culturels et patrimoniaux de la région du sud du pays, l'habit traditionnel continue de susciter un engouement et un regain d'intérêt chez les habitants du M'zab, en particulier les jeunes générations.

L'habit traditionnel de la gent masculine, dont la Gandoura assortie d'un chèche ou chéchia aux couleurs blanches, ainsi que les costumes classiques, continuent de séduire les jeunes Ghardaouis, de par leur coupe et la qualité de leur tissu, et ce surtout lors des fêtes et des événements religieux. Face à une forte demande de l'habit traditionnel, de nombreux commerçants s'adonnent à ce type de commerce à travers les différentes rues et ruelles de la capitale du M'zab (Ghardaïa).

Pour de nombreux couturiers traditionnels, «les fêtes et autres occasions religieuses sont des périodes de l'année florissantes et propices à la vente d'habits traditionnels qui s'écoulent comme des petits pains». Ceci illustre remarquablement le fait que les nouvelles générations restent viscéralement attachées aux traditions, aux coutumes et usages ancestraux, très ancrés dans la société du sud du pays en dépit de la mode moderne envahissante.

Pour ammi Hadj Abdelaziz, vendeur de costumes traditionnels, les habitants du Sud maintiennent leurs traditions et la demande sur les vêtements traditionnels (Gandoura, Chèche et Chechia, entre autres) connaît une hausse à l'occasion des fêtes, guidée certainement par le climat aride qui incite à porter des vêtements clairs,



amples et légers. La mythique place du «Souk» de Ghardaïa prend également goût pour ce type de commerces d'Habit traditionnel, avec des revendeurs itinérants exposant leurs produits (Gandoura), généralement d'importation, qui viennent s'ajouter aux magasins spécialisés dans l'habit traditionnel. De nombreux tailleurs et ateliers de fabrication d'habit traditionnel, ayant pignon sur rues et ruelles les plus fréquentées, s'attèlent à mettre en valeur la beauté d'un art ancestral du Sud du pays.

Alliant modernité et tradition, et beauté et finesse d'un art, déjà bien ancré dans les us et coutumes de la région, ce travail manuel de confection de la Gandoura est l'œuvre d'artisans qui ont hérité un legs traditionnel et esthétique démontrant la beauté de l'habit authentique.

Restant fidèle aux origines et à la culture ancestrale et forts de leur esprit de créativité, les artisans et stylistes ne cessent de donner à

cet habit traditionnel, particulièrement la Gandoura, une touche de plus en plus moderne en laissant libre cours à leur imagination.

Dans la région de Ghardaïa, l'habit traditionnel porté durant les fêtes est presque le même et représente le symbole de la diversité et de la pluralité de ce legs civilisationnel. Il est constitué pour certains de la classique Gandoura blanche en tissu et parfois en laine pure (en hiver), avec ou sans manches et d'un couvre-chef blanc. Il comporte, pour d'autres, une Gandoura blanche et une Chéchia ou un Chèche blanc.

L'habit traditionnel, empreinte d'une culture séculaire

L'habit traditionnel dans la région conserve les empreintes de toute une culture séculaire jalousement préservée et témoigne également d'un savoir-faire ancestral exécuté par les petites mains d'artisans dans leurs petites boutiques et dont la valeur ne cesse de

croître. Avec leur tenue traditionnelle, gandouras blanches et chéchia ou Chèche (turban noué avec art), les habitants de Ghardaïa s'emprennent d'une ambiance particulière dans toutes les fêtes et autres événements religieux, qui sont une aubaine pour les artisans spécialisés dans l'artisanat et l'habit traditionnel pour écouler leurs produits.

Il n'en demeure pas moins que l'habit traditionnel est fortement menacé aujourd'hui par l'invasion de produits d'origine étrangère, notamment les gandouras made in china et autres pays asiatiques, à bon marché et de mauvaise qualité, a souligné Hadj Brahim, vendeur d'articles d'artisanat.

Heureusement qu'il y a encore des inconditionnels connaisseurs du travail artisanal local, qui cassent leur tirelire pour s'offrir des habits traditionnels typiquement de la région et maintenir en vie un art ancestral, a-t-il précisé à l'APS.

R.C.

Le diwane et les danses traditionnelles

Garants de la sauvegarde du patrimoine culturel

Le «diwane, Sidi B'lel» et les «danses traditionnelles et populaires» dans leur richesse et leur diversité, deux registres des arts de la scène garants de la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel algérien, ont été présentés lundi à Alger. Accueillies au Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRPAH), les deux rencontres, animées par le sociologue et anthropologue Salim Khiat et la spécialiste au Cnrpah en danses et chorégraphies, Houria Zoghbi, ont rappelé, d'abord, la dimension subsaharienne et africaine de l'Algérie, à travers les thématiques, «Diwane Sidi B'lel, expression rituelle et possession», et «L'influence du folklore et des danses traditionnelles dans le monde moderne». Expliquant que le «Diwane Sidi B'lel» était «le livre d'histoire

de l'Afrique ancienne», Salim Khiat a évoqué les maisons de la Casbah d'Alger, qui ravivaient la tradition ancestrale avec quelques nuances dans la pratique de leurs cérémonies respectives. Répandu à l'Ouest, au centre et l'Est de l'Algérie, le «diwane Sidi B'lel» comprend plusieurs genres de chants ancestraux, célébrant la connexion spirituelle du monde réel à l'univers irrationnel et invisible des esprits.

Le «diwane, Sidi B'lel» tend à garder le cachet africain à travers l'interprétation vocale et les rythmes transcendants, avec, cependant, un changement apporté au niveau du véhicule linguistique passé à l'arabe dialectal, en vue d'affirmer une filiation sacralisée au saint patron sidi b'lel. La spécialiste du Cnrpah en danses et chorégraphies, Houria Zoghbi, a quant à elle, montré «L'influence

du folklore et des danses traditionnelles dans le monde moderne», mettant en valeur les arts vivants, après avoir rappelé la convention de l'Unesco, établie en 2003, qui consacre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le manque d'archives de danses d'avant l'occupation française et d'études définissant le concept de la danse et ses nombreuses significations «physiques et morales», a été déploré par la conférencière, considérant l'expression par le mouvement, comme un acte «esthétique, de conviction et de spiritualité» et un «vecteur d'amélioration et de progrès» qui mène vers la «civilisation».

Notant que la culture et l'art occupent «une place prépondérante» dans toutes les sociétés du monde, Houria Zoghbi a souligné l'importance des arts populaires,

la danse traditionnelle notamment, dans la «préservation de l'identité nationale et la consolidation du sentiment d'appartenance».

Selon l'intervenante, l'expression par la beauté du geste et l'élégance du mouvement habille l'émotion d'un ensemble de valeurs autochtones qui appellent la rationalité du contenu et l'esthétique de la forme, constatant avec regret, l'absence du souci de développer les danses algériennes pour les élever au rang de l'universalité.

La conférencière a ensuite les nombreux styles de danses traditionnelles et populaires, aussi riches les unes que les autres, qui auront été pour beaucoup, des registres de sauvegarde et de préservation de la tradition ancestrale.

R.C.

Ligue 2 (16^e journée) Les leaders gardent le cap, lutte féroce pour le maintien

→ Les leaders de la Ligue 2 de football, l'USM Annaba, la JSM Béjaïa, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly ont réussi à garder la tête de leurs groupes respectifs, à l'issue des matches de la 16^e journée disputés mardi, alors que la bataille fait rage en bas du tableau.

Dans le groupe Centre, le choc entre le leader, la JSM Béjaïa, et son dauphin le RC Arbaâ, a tourné à l'avantage des Béjaïouis, vainqueurs sur le score de 1 à 0. A la faveur de cette victoire à domicile, la JSMB (31 points) porte son avance à quatre points sur son poursuivant direct. La victoire de la JSMB a permis au WA Boufarik vainqueur devant l'USM El Harrach (4-3) de rejoindre le RCA à la deuxième place du classement avec 27 points, alors que l'USMH (19 points) est dans la zone rouge en occupant le 8^e rang à égalité de points avec le CR Béni Thour, battu (2-1) à domicile par l'Amel Bousaâda (7^e - 20 pts).

Dans le milieu du tableau, l'ES Ben Aknoun (5^e - 25 pts) et le RC Kouba (6^e - 23 pts) se sont, respectivement, imposés devant l'USM Blida (2-0) et l'IB Lakhdar (2-1). A noter, également, la défaite surprise du MO Béjaïa face à l'avant dernier du classement le WR M'Sila (2-1). Dans le groupe Est, l'USM Annaba a réussi à conserver son fauteuil de leader, malgré

le match nul concédé face au MC El Eulma (0-0). Les Annabis (32 points) gardent deux longueurs d'avance sur l'US Chaouia, qui a atomisé le DRB Tadjenanet (7-1), et le HB Chelghoum Laïd, auteur d'un nul en déplacement contre l'USM Khenchela (1-1). Dans le bas du classement, le CA Batna qui a disposé de l'AS Khroub (1-0) a réalisé une belle opération en sortant de la zone de relégation, occupée désormais par l'AS Khroub et le DRB

Tadjenanet (14 points), le CRB Ouled Djellal (13 pts) et le MSP Batna (8 pts). A l'Ouest, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly vainqueurs, respectivement devant le SC Ain Defla (2-0) et le RC Oued R'hieu (1-0), restent en tête du classement avec 37 points, alors que le CR Témouchent battu par la JSM Tiaret (1-0), occupe le 3^e rang avec 29 points. Dans la course au maintien, l'US Remchi a décroché une belle victoire devant le CRB Ain Oussera (2-0),

qui lui permet de quitter la zone rouge avec 16 points. En revanche, le CRB Ain Oussera est en position de relégable aux côtés l'IRB El Kerma, le RCB Oued R'hieu et l'OM Arzew. La 17^e journée de la Ligue 2 de football, est prévue samedi prochain (22 mai) à partir de 15h, selon programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

R. S.

RÉSULTATS	Groupe Est			Groupe Centre			Groupe Ouest		
		Pts	J		Pts	J		Pts	J
	MOC - CRBO	D1-1		JSMB - RCA	1-0		RCBOR - MCBOS	0 - 1	
	NRBT - MSPB	4-1		CRBT - ABS	1-2		ASMO - CSAD	2 - 0	
	CAB - ASK	1-0		WRM - MOB	2-1		JSMT - CRT	1 - 0	
	DRBT - USC	1-7		ESBA - USMB	2-0		USR - CRBAO	2 - 0	
	USMK - HBCL	1-1		WAB - USMH	4-3		OMA - IRBEK	2 - 2	
				RCK - IBL	2-1				
	Classement :			Classement :			Classement:		
	1. USM Annaba	32	16	1. JSM Béjaïa	31	16	1. MCB Oued Sly	37	16
	2. HB Chelghoum Laïd	30	16	2. RC Arbaâ	27	16	- ASM Oran	37	16
	- US Chaouia	30	16	- WA Boufarik	27	16	3. CR Témouchent	33	16
	4. MO Constantine	27	16	4. MO Béjaïa	26	16	4. JSM Tiaret	29	16
	5. USM Khenchela	26	16	5. ES Ben Aknoun	25	16	5. SKAF Khemis	23	16
	6. NRB Telegma	24	16	6. RC Kouba	23	16	6. SC Ain Defla	20	16
	7. CA Batna	23	16	7. A. Boussaâda	20	16	7. MC Saida	19	16
	8. MC El Eulma	19	16	8. CR Béni-Thour	19	16	8. US Remchi	16	16
	9. DRB Tadjenanet	14	16	- USM El Harrach	19	16	9. IRB El Kerma	15	16
	- AS Khroub	14	16	10. IB Lakhdar	18	16	10. CRB Ain Oussera	14	16
	11. CRB Ouled Djellal	13	16	11. WR M'Sila	17	16	11. RCB Oued R'hieu	11	16
	12. MSP Batna	8	16	12. USM Blida	6	16	12. OM Arzew	10	16

EN DEUX MOTS

MCA : Frioui incertain face au WAC samedi

L'attaquant du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Samy Frioui, blessé au genou, est incertain pour le match en déplacement, samedi face aux Marocains du WA Casablanca (17h), dans le cadre des 1/4 de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué le club algérois mardi dans un communiqué.

«Frioui continue à travailler en solo, sa participation au prochain match reste incertaine», a indiqué le «Doyen» sur sa page officielle Facebook.

Le meilleur buteur du Mouloudia (9 buts) s'est blessé lors de la victoire décrochée à domicile face au NC Magra (5-1), en match comptant pour la mise à jour du championnat, disputé le 30 avril au stade du 5-Juillet. Au cours de ce match, Frioui s'est distingué en signant un triplé.

L'ancien joueur de l'USM Blida a dû rater par la suite trois rencontres, dont le 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue face à l'USM Alger (défaite : 2-0).

Lors du match aller, disputé samedi dernier au stade 5-Juillet, le MCA a été tenu en échec par le WAC (1-1).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar.

Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**

Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**

Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

CAF

Pas d'Algériens à la tête des commissions permanentes

→ Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football, dirigé par le président de l'instance continentale, le Sud-africain Patrice Motsepe, a désigné, au cours d'une réunion tenue à Kigali (Rwanda), les présidents et vice-présidents des commissions permanentes de la CAF, selon un communiqué publié mardi sur son site officiel. Selon la liste dévoilée par l'instance, aucun représentant algérien ne figure à la tête de l'une des neuf commissions permanentes de la CAF. Le Comité exécutif «a ratifié les décisions de nominations du comité d'urgence, prises sur proposition du président», précise la même source.

Pour rappel, le Sud-africain Patrice Motsepe, unique candidat, avait été élu par acclamation à la tête de la CAF, le vendredi 12 mars dernier, lors de la 43^e assemblée générale de l'instance continentale, tenue à Rabat (Maroc). Le propriétaire du club sud-africain de Mamelodi Sundowns a succédé au Mal-

gache Ahmad Ahmad, suspendu de ses fonctions à l'été 2019, avant la fin de son mandat pour plusieurs violations éthiques, dont la «distribution de cadeaux» et le «détournement de fonds».

Voici par ailleurs les présidents et vice-présidents des commissions permanentes de la CAF :

Commission des finances :
Président : Fouzi Lekjaâ (Maroc)
Vice-président : Andrew Kamanga (Zambie)

Commission d'organisation de la CAN :
Président : Patrice Motsepe (Afrique du Sud)
Vice-président : Augustin Emmanuel Senghor (Sénégal)
Vice-président : Amaju Melvin Pinnick (Nigeria)

Commission d'organisation du CHAN :
Président : Seidou Mbombo Njoya

(Cameroun)
Vice-président : Moses Magogo (Ouganda)

Commission d'organisation des compétitions interclubs et de la licence des clubs :
Président : Ahmed Yahya (Mauritanie)
Vice-président : Maclean Letshwiti (Botswana)
Vice-président : Djibrilla Hamidou Hima (Niger)

Commission d'organisation des compétitions jeunes :
Président : Suleiman Waberi (Djibouti)
Vice-président : Pierre Alain Mougoungui (Gabon)
Vice-président : Moustapha Ishola Raji (Libéria)

Commission d'organisation du football féminin :
Président : Kanizat Ibrahim (Comores)

Vice-président : Isha Johansen (Sierra Leone)

Commission de développement du futsal et du beach soccer :
Président : Sita Sangare (Burkina Faso)
Vice-président : Abdiqani Said Arab (Somalie)

Commission des affaires juridiques et des associations nationales :
Président : Augustin Emmanuel Senghor (Sénégal)
Vice-président : Elvis Chetty (Seychelles)

Commission médicale :
Président : Wady Jarry (Tunisie)
Vice-président : temporairement vacant

NB : le président Motsepe reçoit toujours des propositions supplémentaires concernant la commission d'arbitrage et la commission technique et développement. ■

RC Relizane

Les réserves de l'ESS sur Koukhir inquiètent le staff technique

→ Le staff technique du RC Relizane «est sérieusement inquiet» après les réserves formulées par l'ES Sétif à l'encontre de son joueur Koukhir lors de la rencontre entre les deux équipes, dimanche passé dans le cadre de la 21^e journée de la ligue 1 de football.

«Nous croisons vraiment les doigts de crainte de subir une sanction dans cette affaire du joueur Koukhir. Si on venait de perdre ce match sur tapis vert, on se retrouverait dans une situation compliquée au classement», a déclaré, mardi à l'APS, l'entraîneur adjoint Sebah Benyacoub. Le «Rapid», qui a traversé une zone

de turbulences au cours de la trêve qu'a observée le championnat en avril dernier, a été accroché à domicile par le leader sétifien (2-2), enchaînant sa troisième contre-performance de suite depuis son retour à la compétition. L'équipe ayant perdu ses deux premiers matches contre le Paradou AC et le MC Oran, respectivement en championnat et coupe de la ligue.

«Franchement, on n'a pas besoin d'autres problèmes qui risquent de nous porter davantage préjudice. J'espère que le secrétaire du club n'a pas commis une bévue en nous autorisant à faire jouer

Koukhir contre l'ESS», a encore dit le «bras droit» de Si Tahar Cherif El Ouezani à la barre technique de la formation de l'ouest du pays.

Les Sétifiens affirment que Koukhir n'avait pas le droit de participer au match en question car ayant cumulé quatre cartons jaunes avant cette partie, synonymes de suspension automatique, rappelle-t-on. Par ailleurs, l'entraîneur adjoint du RCR a déploré la situation financière prévalant au sein de son club. Celle-ci avait conduit à des grèves à répétition des joueurs. Il a fait savoir à ce propos que l'ensemble de l'effectif de

l'équipe, dont les membres du staff technique, a eu droit seulement à un seul salaire depuis l'intersaison, soit depuis sept mois. «Cette situation n'est pas faite bien sûr pour motiver le groupe à atteindre son objectif qui est le maintien», a prévenu l'ancien milieu de terrain du MC Oran.

Le RCR, qui a retrouvé l'élite cette saison, effectuera, samedi, un déplacement périlleux à Bechar pour affronter la JS Saoura, deuxième au classement du championnat, pour le compte de la 22^e journée, un match que le même technicien a qualifié de «très difficile». ■

en direct
CAF

Pas d'Algériens à la tête des commissions permanentes

le match à suivre
MCA

Frioui incertain face au WAC samedi

football
Ligue 2

Les leaders gardent le cap, lutte féroce pour le maintien

La vie de l'entraîneur dans un club ? Pas simple du tout

→ Dans le musée des réclamations de toute nature s'entassent celles de l'arbitrage qui a gagné la palme de la critique, puis arrive celle de la valse des entraîneurs qui déstabilise le club, le mental des joueurs et provoque les supporters. Cela ressemble à ce traitement que l'on administre à un patient. A chaque fièvre, un médecin est appelé à son chevet pour faire chuter la fièvre.

Une gestion, qualifiée d'«approximative» par les observateurs, de responsables de certaines formations qui paniquent au moindre faux pas et cèdent au final à la pression de la rue pour sacrifier l'entraîneur, toujours sur un siège éjectable. Le mal grandit et la fissure de l'image du football national continue sa chute (le cas de l'équipe nationale, avant Belmadi, est un autre feuilleton sur lequel nous reviendrons). Ne pas s'intéresser à cela, ce n'est pas comprendre le football ou de le voir autrement. C'est sortir de soi pour aller à la recherche d'un motif qui puisse vous convaincre. Mais faut-il y aller surtout avec l'espoir d'être compris ?

«La mauvaise vieille habitude des responsables des clubs de la Ligue 1 de football, en quête de résultats immédiats aux dépens de la stabilité de l'encadrement technique» persiste toujours. Ainsi va ce sport qui accompagne les entraîneurs jusqu'à la porte de sortie de la direction de leur employeur. Ils partent aussi vite qu'ils arrivent. Finalement, ils n'ont rien compris au code. «Avoir une relation avec des arbitres et jamais perdre, à la limite, deux défaites».

Seuls contre tous

Dix entraîneurs avaient quitté au terme de la septième journée leur poste, de leur propre gré ou limogés, pour diverses raisons. Les motifs incalculables sont déversés, voire même semés durant toutes les saisons, et ce, pour permettre aux clubs de récolter ce qu'ils ont semé, croyant que la réussite passe par le changement d'en-



■ L'entraîneur Aziz Abbès victime des défaites.

(Photo > D.R.)

traîneur. Dans le monde sportif, on retiendra que la mutation accélérée du monde du football a affecté le métier d'entraîneur. L'écart toujours plus grand des moyens, des budgets et des salaires a créé un schisme. «Dans une entreprise, vous gérez des compétences alors que dans le football vous gérez des talents».

A haut niveau, la gestion d'une équipe de football est d'abord une affaire de management avant d'être une question de football. «Et si les entraîneurs des grands clubs sont aujourd'hui entourés d'une batterie d'assistants et de spécialistes, et si certains, et non des moindres, ne dirigent que rarement les entraînements proprement dits, ils demeurent seuls face à la presse et au groupe».

Ceux qui ont voyagé d'un club à l'autre

«Les derniers techniciens en date à quitter leurs clubs respectifs sont Moez Bouakaz (US Biskra) et Aziz Abbès (WA Tlemcen), victimes des défaites concédées le week-end dernier en déplacement, respectivement face au RC Relizane (2-0) et à l'Olympique Médéa (2-1)». L'entraîneur du CA

Bordj Bou Arréridj, Dziri Billel, a décidé de jeter l'éponge, au terme de la lourde défaite concédée à domicile dans le derby des Hauts-Plateaux face au leader ES Sétif (1-5). Dziri rejoindra ensuite le NAHD avant de quitter ce club voilà 48h pour laisser place à Bouzidi avant que ce dernier ne change d'avis.

La JS Kabylie et l'USM Alger consomment deux entraîneurs en l'espace de 7 journées seulement. La JSK, après le Tunisien Yamen Zelfani, Youcef Bouzidi prend place, réalise une performance en alignant cinq matches sans défaite, avant d'être remercié sans raison apparente, pour laisser place au Français Denis Lavagne qui encaisse sa première défaite à Tizi-Ouzou face à l'USMA (1-2) qui écarte deux techniciens. «Le premier François Ciccolini, limogé pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire post-Supercoupe d'Algérie perdue face au CR Belouizdad (1-2), le second son ancien entraîneur-adjoint, Benaraïbi Bouziane, vite remplacé par l'ancien entraîneur de l'équipe, Thierry Froger».

Dans ces équipes peuplées de footballeurs qui ont tant gagné, les joueurs observent

beaucoup l'entraîneur. «Ce sont les premiers à te juger. Je sais qu'ils m'ont à l'œil. Je ne m'occupe pas vraiment de l'extérieur, mais de l'intérieur. Ce qui m'importe, c'est d'être crédible face aux joueurs».

Les impressions des autres

Que pour eux, je sois un professeur, qui leur enseigne des choses».

«L'entraîneur est aujourd'hui le métier le plus difficile dans le sport, les joueurs gagnent beaucoup d'argent, posent des questions. Le vestiaire de Chelsea ou du Real, c'est 22 millionnaires devant vous et vous devez être hyper attentif, vigilant, précis, parce que vous pouvez perdre votre autorité à chaque instant. Il faut pourtant être capable d'exiger un rendement». Un métier de rêve. Ils se plaignent rarement de leurs conditions de travail même si leur passion est souvent profonde.

H. Hichem
A voir

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h

■ BeIN Sports 2 : Grenoble Foot 38 - Paris FC à 19h15

La Der
Equipe nationale A' : Un match amical au menu des locaux en juin

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, disputera un match amical en juin prochain en Algérie, contre un adversaire à désigner, en vue notamment de la Coupe arabe de la Fifa-2021, prévue au Qatar (30 novembre - 18 décembre), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne. Cette rencontre de préparation viendra boucler le premier stage des joueurs locaux, sous la houlette du sélectionneur Madjid Bougherra, désigné à la tête de la sélection en juin 2020.

Ce premier stage des locaux verra ainsi la présence de joueurs évoluant en Ligue 1 professionnelle, suivis pendant une année par l'ancien capitaine des «Verts»,

qui a assisté à plusieurs matches de championnat, pour dégager le noyau de cette équipe.

Outre l'objectif à moyen terme de remporter le championnat d'Afrique des nations CHAN-2023, prévu en Algérie, la sélection nationale A' tentera de faire bonne figure lors de la Coupe arabe de la Fifa. Au cours de ce rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, ainsi qu'avec les vainqueurs de Liban - Djibouti et Libye - Soudan.

Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matches simples à élimination directe, puis une compétition

finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale.

En vue de cette compétition arabe, l'équipe nationale des locaux devrait être renforcée par des éléments évoluant en Tunisie et aux pays du Golfe.

Bougherra (38 ans) avait entamé sa carrière d'entraîneur en 2017 sur le banc de l'équipe réserve d'Al-Duhaïl (Qatar), avec lequel il avait remporté le titre de championnat à deux reprises.

Sa dernière expérience remonte à 2019-2020 avec l'équipe première d'Al-Fujairah (Div.1/Emirats arabes unis), avant d'être limogé en février 2020.